

Bernay : une exposition pour ne pas oublier le bombardement du 26 juillet 1944



Les élèves ont rendu hommage aux victimes du bombardement Photo Paris Normandie

Des collégiens de Bernay ont enquêté sur le bombardement du 26 juillet 1944, qui a détruit une chapelle et causé plusieurs victimes. Leur travail a abouti à une exposition mémorielle.

Les grands événements historiques ont souvent des répercussions locales marquantes. L'étude de l'histoire d'une ville permet ainsi d'aborder ces faits sous un angle concret et enrichissant.

Les élèves de la Classe Défense Marc-Lavcuras du collège Jeanne-d'Arc de Bernay se sont in-

intéressés au bombardement du 26 juillet 1944. Ce raid aérien a notamment soufflé la chapelle de leur établissement ainsi que l'hôtel de la Croix-Blanche, rue de la Charentonne, causant plusieurs victimes. Le devoir de mémoire étant une thématique essentielle des Classes Défense, ils ont mené une véritable enquête historique.

Des collégiens sur les traces du passé pour un devoir de mémoire

Accompagnés de leurs professeures, Marie Bossuyt et Aurélie Quéméner, les collégiens ont visité la champignonnière de Brionne, où la population locale s'était réfugiée lors des bombardements, ainsi que l'aérodrome allemand de Beaumont-le-Roger. Pour approfondir leurs recherches, ils ont consulté les archives du musée, du Service du patrimoine et de la médiathèque, en collaboration avec des historiens et collectionneurs locaux.

« Nous avons aussi étudié le récit livré par un témoin, Jean Mainbourg, qui contenait de multiples informations émouvantes », racontent les élèves.

Leur travail a abouti à une exposition intitulée La chapelle sous les bombes. Elle réunit des photographies, des documents d'archives, ainsi que du matériel aéronautique collecté par l'Association normande du souvenir aérien (ANSA). Une boîte renfermant une maquette de la chapelle et divers éléments historiques complète l'ensemble. L'exposition a été inaugurée ce vendredi 28 février 2025 en présence de porte-drapeaux. Un hommage a été rendu aux victimes, avec l'énumération de leurs noms suivie d'une minute de silence.

Cette boîte et le diaporama réalisé par les élèves seront présentés au jury du Concours national de la Résistance et de la Déportation, perpétuant ainsi le devoir de mémoire.